

Programme ACCOMPAGNEMENT VAE

ETAPE 1 : ACCUEIL, CADRAGE, CONTRAT, DECOUVERTE DU DOSSIER, ETUDE DES TEXTES

Objectifs :

- découvrir et s'approprier les règles et les outils ainsi que les documents et livrables à produire.

Durée : environ 2-3 heures.

Modalités : Sur rendez-vous individuel (exceptionnellement en très petit groupe) en visio, sur la base :

- d'un CV détaillé envoyé en amont
- de l'avis de recevabilité
- des tableaux du dossier de demande de recevabilité

Déroulement :

- description du travail à faire, mise en avant de l'importance de l'engagement du candidat, du temps personnel à consacrer, explication des textes, définition des termes,
- présentation du référentiel de compétences défini par le diplôme visé
- contractualisation (contrat déontologique et contrat de formation),
- constitution du dossier de suivi de l'accompagnateur, distribution au candidat des documents qui lui manquent.
- analyse de la situation individuelle du candidat (Equivalence éventuelle, contraintes particulières, ...)

Méthode : entretien , l'accompagnateur intervient le plus souvent pour clarifier et délimiter le cadre de l'accompagnement et du dossier attendu.

Après le RDV est envoyé un mail au candidat contenant les textes (dont référentiel) le dossier de validation vierge, les commandes & consignes pour le RDV suivant . (Construire un tableau croisé : compétences attendues dans le référentiel et expériences du candidat)

ETAPE 2 : RETOUR SUR PARCOURS – MEMORISATION – DEBUT D’EXPLICITATION

Objectifs :

- inviter le candidat à se remémorer l'ensemble des étapes des actions réalisées, les intentions qui ont motivés les actes,
- développer son argumentaire sur la motivation de sa demande,
- se remémorer les étapes de son expérience professionnelle et/ou bénévole (travail d'émergence) en lien avec le référentiel métier du diplôme visé,

- reconstruire le déroulement de son parcours (travail d'analyse),
- faire un premier repérage des activités qui pourraient être décrites.

Cette étape se déroule en entretien individuel.

Durée : Le volume horaire consacré à cette étape dépend notamment des capacités individuelles du candidat à se remémorer, de la richesse de son parcours.

Plusieurs RDV de 2 heures peuvent être nécessaires.

Modalités : le candidat participe sur rendez-vous -fixé en fonction de ses contraintes personnelles- à un/des entretiens avec l'accompagnateur, puis doit fournir un travail personnel conséquent (réflexion-mémorisation puis production écrite) avant le rendez-vous suivant

Déroulement :

- Présentation (chronologique ou non), par le candidat, des différentes phases et expériences de son parcours
- Questionnement de l'accompagnateur qui doit permettre :
 - la remémoration des différentes expériences, en situant le contexte et le cadre d'exercice (bénévole ou salarié),
 - une description de chaque expérience, en situant les fonctions occupées, les responsabilités exercées,
 - une identification des activités mises en œuvre,
 - une lecture de chaque expérience au travers des attendus du diplôme visé,
 - une première approche par le candidat de la méthodologie du travail attendu.
- Le retour du candidat sur son analyse du référentiel.

Méthode : l'accompagnateur conduit un entretien semi dirigé, pour faciliter le travail d'émergence et rester garant du déroulement.

Il élabore avec le candidat le travail à fournir avant le rendez-vous suivant, (exemples : réflexion sur le choix des activités les plus pertinentes, retravailler les documents de référence du diplôme, redévelopper, commencer à rédiger une première analyse de pratique : sur une partie de son parcours ou d'une expérience...)

- l'accompagnateur procède, par questionnement, avec le candidat à la mise en rapport activités / domaines de compétences
- l'accompagnateur et le candidat réfléchissent ensemble sur les critères et stratégies de choix des activités
- le candidat, commence à s'approprier la méthode de mise en relation de son expérience et des attendus de la certification, et opère une présélection des activités qu'il décrira
- lors du ou des entretiens suivants, le candidat et l'accompagnateur réinterrogent et valident le choix des activités à décrire.

Méthode : le questionnement de l'accompagnateur est guidé par sa connaissance des exigences de la validation (documents de référence, organisation du dossier, travail du jury...). Il peut être conduit en partie de façon semi-directive.

ETAPE 3 : ANALYSE DES ACTIVITES RETENUES ET LEURS RETRANSCRIPTIONS

Objectifs :

- identifier le niveau attendu de description des activités
- expérimenter une démarche de remémoration, de description, de questionnement, et d'analyse de ses activités professionnelles
- acquérir la méthodologie à utiliser
- s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation et d'autoformation

Cette étape se déroule en individuel.

Durée : Elle dépend de plusieurs facteurs : capacité du candidat à retranscrire par écrit ses analyses, richesse des expériences, diplôme complet ou partiel, etc...

Elle est en général comprise entre 10 et 25 heures.

Modalité : Sur rendez-vous, en visio, sur la base d'écrits transmis en amont à l'accompagnateur.

Déroulement :

- le candidat, avec l'aide de l'accompagnateur décrit le déroulement d'une activité telle qu'elle a été effectivement mise en œuvre dans une situation réelle et singulière.
- l'accompagnateur questionne, pousse le candidat à expliciter et préciser les différentes composantes de cette activité, au regard des compétences à démontrer, jusqu'à ce que le candidat ait décrit complètement une activité et se soit approprié suffisamment la méthode.
- Le process se reproduit pour chacun des écrits (entre 2 et 6 écrits à rendre suivant validation partielle ou complète).

Méthode : l'accompagnateur utilise la méthode d'entretien d'explicitation de P. Vermersch.

Cette étape peut se répéter jusqu'à ce que le candidat ait bien compris la démarche d'explicitation.

Entre chaque étape, le candidat envoie les productions relatives aux activités choisies à l'accompagnateur par mail.

Un ou plusieurs points d'étape sont faits pour s'assurer que les différentes analyses d'action couvrent l'ensemble du référentiel du diplôme.

ETAPE 4 : ENTRETIENS COMPLEMENTAIRES

Objectifs :

1 entretien avant jury :

- Préparer l'entretien obligatoire devant le jury

1 entretien post jury

- Aider le candidat aux suites à donner suivant les résultats

Durée: Environ 40 à 60 minutes par entretien

Modalités : Entretien individuel.

Sur la base du dossier pour l'entretien préparatoire à l'entretien.

En reprenant le projet du candidat et les résultats obtenus pour l'entretien post jury

Déroulement :

l'accompagnateur reprend les éléments méthodologiques identifiés dans le cadre de l'entretien d'explicitation.

- l'accompagnateur apporte des éléments de contexte du déroulement d'un entretien, en s'appuyant sur son expérience de jury
- l'accompagnateur précise des éléments de compréhension sur le sens et les enjeux de cette situation d'entretien

Méthode : entretien dirigé par l'accompagnateur et mise en situation éventuelle avec le candidat.

Echanges sur les perspectives d'activités, la réglementation (déclaration d'éducateur, prérogatives, ...)

Après le RDV un vademecum est envoyé par mail au candidat pour qu'il se prépare au mieux jusqu'à la date de l'entretien.

ETAPE 5 : ENTRETIEN POST JURY

Une fois que le candidat connaît ses résultats, envoyés par la DRAJES, et, le cas échéant est en possession des commentaires du jury (en cas de non validation il est demandé au candidat d'en faire la demande à la DRAJES) un RDV est organisé.

Cet entretien permet de faire une analyse des résultats et d'individualiser de la façon suivante :

a) En cas de réussite :

De rappeler les prérogatives du diplômes, les éventuelles recyclages obligatoires et leurs échéances, de rappeler l'obligation de déclaration (carte pro) pour les diplômes du champ sportif.

D'évoquer des perspectives d'emploi.

De répondre aux questions du candidat.

b) En cas de non validation complète :

Etudier le retours du jury, envisager les différentes possibles :

- . refaire un dossier sur la base des expériences retenues
- . refaire un dossier après augmentation des expériences déjà acquises
- . envisager l'accès à une formation

Dans les 2 cas de figure a) et b) , il est indiqué au candidat qu'un suivi et une enquête de satisfaction seront mis en œuvre par le CREPS dans le cadre de sa démarche qualité, son souci d'amélioration de ses procédures et sa labélisation.

Que la facturation sera déclenchée.

REMARQUES GENERALES :

Durée globale de l'accompagnement :

Très variable en fonction des capacités du candidat, de son investissement, du nombre d'unité (ou bloc) de compétences à acquérir.

Estimation : entre 14 et 30 heures pour les entretiens avec l'accompagnateur.

Entre 5 et 10 fois plus en travail personnel (réflexion, écriture, corrections, mise en page, finalisation du dossier et son envoi, entretien, ...)

Les durées signalées par étape sont données à titre indicatif. Selon les candidats et selon le temps écoulé entre les différentes étapes il peut être nécessaire de reprendre totalement ou partiellement une ou plusieurs des étapes citées.

LISTE DES ACCOMPAGNATEURS :

- Richard REBOUL CEPJ Formateur interne CREPS
- Sébastien REMILLIEUX Professeur de sport Formateur interne CREPS
- Pierre Alain POINTURIER Professeur de sport Formateur interne CREPS
- Nicolas MUSSO Professeur de sport Formateur interne CREPS
- Charline COULY prestataire extérieure
- Fanny DEGRANGE prestataire extérieure